

Convocation du conseil communal

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal qui aura lieu à la mairie, **sise 18, rue Principale** à Sandweiler, **vendredi le 22 mai 2026 à 11h00**.

ORDRE DU JOUR

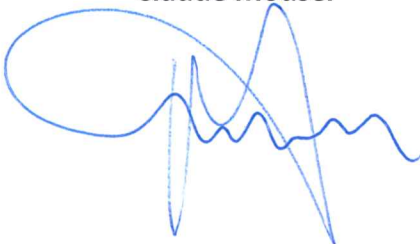
Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement général (PAG) de la commune de Sandweiler « Hannert dem Bierg » à Sandweiler [Dossier 01]
3. Accord de mise à disposition d'un immeuble communal
4. Renouvellement de plusieurs contrats de concession pour le cimetière à Sandweiler
5. Rectification d'une nouvelle concession pour le cimetière à Sandweiler
6. Etat des restants 2025
7. Enseignement fondamental de l'année scolaire 2026/2027 - Proposition de réaffectation des candidats sur base de la 1^{ière} liste des postes vacants
8. Approbation d'un 2^{ième} avenant à la convention du 11 mai 1994 signé entre les communes de Niederanven, Betzdorf, Contern, Sandweiler, Schuttrange et Walferdange pour le CIPA « Gréngewald »
9. UGDA – Organisation scolaire provisoire 2026/2027, fiche explicative du coût d'une heure de cours hebdomadaire et budget prévisionnel pour l'année scolaire 2026/2027
10. Questions des conseillers communaux

Les documents y afférents sont mis à la disposition des conseillers communaux à la réception communale.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

**Le bourgmestre,
Claude Mousel**



Le secrétaire communal,

